

Premières Informations



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE L'EMPLOI

SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE — Division Salaires et conventions salariales

Numéro 16 - AOÛT 1986

Résultats provisoires de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1^{er} juillet 1986

Les résultats présentés ci-après, sont établis à partir des 25.000 premiers questionnaires reçus pour l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre de juillet 1986. Il est rappelé que cette enquête porte sur les établissements de 10 salariés et plus.

- **La durée hebdomadaire effective** du travail est stable par rapport au trimestre précédent. Elle s'établit en moyenne à 39,0 heures pour l'ensemble des salariés, 39,10 heures pour les ouvriers, 38,85 heures pour les employés.
- **L'indice des effectifs salariés**, corrigé des variations saisonnières et du biais qui affecte cet indicateur montre pour l'ensemble des secteurs marchands non agricoles une stabilité des effectifs au cours du deuxième trimestre 1986; de juillet 1985 à juillet 1986 les effectifs salariés apparaissent stables.



SERVICE DES ÉTUDES ET DE LA STATISTIQUE
1, place de Fontenoy - 75700 PARIS — ☎ 45.67.55.44, poste 6099

- Le salaire horaire des ouvriers est en hausse de 1,1% au cours du deuxième trimestre 1986, ceci porte l'augmentation annuelle depuis **JUL.** 1985 à 4,4%.

Évolution du taux de salaire horaire ouvrier, du SMIC et des prix.

En pourcentage

INDICATEURS ÉTUDIÉS	Année (n)	Janvier à Avril	Avril à Juillet	Juillet à Octobre	Octobre à Janvier ⁽¹⁾	Sur un an de Juillet à Juillet
TAUX DE SALAIRE HORAIRE	1982	4,7	2,9	0,2	4,2	
	1983	3,1	2,5	1,9	1,9	82 à 83 = + 10,4
	1984	1,5	2,0	1,0	1,7	83 à 84 = + 7,6
	1985	1,4	1,5	1,4	1,0	84 à 85 = + 5,7
	1986	0,9	1,1 p			85 à 86 = + 4,4 p
SMIC	1982	2,6	5,5	—	3,3	
	1983	3,6	4,1	2,0	2,0	82 à 83 = + 11,5
	1984	—	4,7	—	2,2	83 à 84 = + 8,9
	1985	2,2	4,6	—	—	84 à 85 = + 9,2
	1986	—	3,4			85 à 86 = + 3,4
<i>(1) (n + 1).</i>						